

S O M M A I R E

**Entreprendre, créer,
chercher un emploi** p. 2-4

Les chantiers p. 5



**La mobilité, à vélo,
en bus** p. 7-9

**Enjeu biodiversité et
plan climat** p. 10-11

**En route pour les Jeux
olympiques** p. 12



Tous à l'eau p. 13

Enfance – jeunesse p. 14-15

É D I T O



La rentrée de septembre est synonyme de nouveaux défis et de projets stimulants pour notre communauté d'agglomération. Je suis fier de vous présenter cette lettre d'infos qui met en lumière notre engagement constant à accompagner nos habitants et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vie de notre territoire.

Notre agglomération est résolument engagée dans la réalisation de projets structurants qui reflètent notre vision commune d'un développement harmonieux et durable.

Côté mobilités, nous poursuivons notre dispositif d'aide financière à l'accès aux transports publics pour les jeunes, en augmentant notre prise en charge du forfait Imagine'R scolaire. La première phase du schéma directeur cyclable vient de s'achever. Enfin, nous avons financé des consignes à vélos sécurisées et éphémères pour l'accueil des cyclistes lors des événements festifs organisés sur notre territoire.

Notre actualité économique est dense en cette rentrée : le lancement de la 4^e édition du concours de Talent d'entreprises, le retour des ateliers éco, et le premier mois de la création-reprise, avec un programme riche mobilisant plusieurs partenaires. Notre salon de l'emploi en avril dernier, qui a réuni

80 exposants et proposé plus de 250 emplois, a été un succès retentissant.

Notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal entre dans sa phase réglementaire, afin de garantir un développement harmonieux et maîtrisé de notre territoire.

Notre engagement en faveur de l'environnement est la pierre angulaire des projets et actions du plan climat air énergie territorial. La préservation de la biodiversité en fait partie et la lutte contre les frelons asiatiques sur nos communes est prise en charge par l'agglomération.

Des chantiers d'envergure se déploient aux quatre coins de notre territoire, tant sur l'entretien des équipements sportifs que sur la compétence eau et assainissement.

Cette rentrée est également marquée par notre implication dans le sport et les Jeux Olympiques 2024.

Enfin, notre pôle petite enfance, enfance jeunesse est pleinement mobilisé pour vous offrir des services de qualité pour les enfants de 0 à 17 ans.

Je tiens à remercier chaleureusement nos élus pour leur engagement, ainsi que tous les agents qui contribuent chaque jour à la réalisation de nos actions.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée, riche en découvertes et en succès.

Bien cordialement,

Le Président
Pascal GOUHOURY

F O C U S

La carte Imagine'R scolaire, 20% d'aide aux familles

L'agglomération poursuit son dispositif d'aide financière pour l'accès aux transports publics à destination des lycéens et étudiants en formation post-collège (BEP ou Cap), domiciliés sur l'une des 26 communes. La carte Imagine'R donne un accès 7 jours sur 7 à l'ensemble des transports dans la Région Île-de-France (Transilien, bus, métro, tramway). 700 dossiers sont traités annuellement,

pour un montant d'environ 50 000 € pris en charge. Le tarif de la carte Imagine'R a évolué à 373 euros (frais de dossier inclus), soit une augmentation de 4% du tarif. Le conseil communautaire a fait le choix de voter une participation à la hausse de 4% soit une aide passant de 72 euros à 75 euros.

**Plus d'informations : 01 64 70 10 80
ou accueil@pays-fontainebleau.fr**


4^e édition du Concours Talent d'Entreprises du Pays de Fontainebleau


Votre entreprise est implantée sur l'une des 26 communes du Pays de Fontainebleau ? Vous souhaitez développer votre visibilité sur le territoire ?
Candidatez au concours « Talent d'entreprises » !





Votre entreprise est sur le Pays de Fontainebleau ?
 Vous souhaitez gagner en visibilité ?
 Candidatez en ligne du 4 septembre au 30 octobre !


La 4^e édition met à l'honneur 6 entreprises dans les catégories suivantes :


- 

◆ **Alimentation et Agriculture** : pour les acteurs locaux de l'alimentation et de l'agriculture (en particulier alimentaire, activités équestres, et sylviculture). **Lauréat 2022 Le Bio en vrac (Bois-le-Roi)**
- 

◆ **Innovation** : afin de valoriser la recherche & développement au sein des entreprises, tant technologique que d'usage. **Lauréat 2022 Les Couleurs du Numérique (Fontainebleau)**
- 

◆ **Créativité** : pour la mise en avant d'un savoir-faire (artisanal, artistique...) et une offre spécifique de services/produits. **Lauréat 2022 Candide Bronze d'art (Bois-le-Roi)**
- 

◆ **Tourisme Durable** : pour les acteurs du tourisme qui s'engagent dans la valorisation durable des ressources patrimoniales et environnementales. **Lauréat 2022 Blow Cycles (Avon)**
- 

◆ **Transition environnementale** : prix valorisant les actions à impact des entreprises au niveau de leurs produits, productions, prestations, réseaux de distribution... **NOUVEAU***
- 

◆ Le **prix Coup de cœur** sera le vôtre avec un vote en ligne en fin d'année. **Lauréat 2022 La Maison du Bien Vieillir (Fontainebleau)**

Les lauréats des différentes catégories seront mis à l'honneur lors des Rencontres Economiques du Pays de Fontainebleau le 1^{er} février 2024 et bénéficieront d'une mise en avant sur les supports de communication de l'agglomération.

*Le prix catégorie ESS 2022 a été attribué à la **Conserverie de la forêt (Samois-sur-Seine)**

Candidatez en ligne du 4 septembre au 30 octobre sur www.economie-pays-fontainebleau.fr

Un projet de développement ou une difficulté ? Contactez le service d'appui aux entreprises !

Afin de soutenir les entreprises à tous les stades de leur développement, le Pôle développement économique et touristique de l'agglomération propose un service d'appui aux entreprises.

Que vous soyez porteur de projet d'entreprise ou chef d'entreprise établi sur le territoire, vous avez accès :

- ◆ À un appui individuel : analyse du besoin, conseils et orientations sur-mesure (création, reprise, recherche de locaux, de financements, recrutement, difficultés, transmission),
- ◆ À des dispositifs spécifiquement développés sur le territoire : bureaux en pépinière, partenariats avec des organismes d'accompagnement et de financement, Initiative Melun Val-de-Seine Sud Seine-et-Marne, Réseau Entreprendre et France Active,
- ◆ À des outils d'information économique locale : site internet, newsletter mensuelle et groupe fermé LinkedIn « Le réseau Eco du Pays de Fontainebleau »,

- ◆ À des événements économiques : notamment les « Ateliers Eco » (ateliers thématiques bimensuels gratuits), le Concours Talents d'Entreprises et les Rencontres Economiques.

Visite en duo chez Olivier Gaussail, président de « Ferro Ingénierie » à Perthes, avec Carole Châteauroux, chargée de mission Réseau Initiative et Solène Asséré, chargée de mission Appui aux Entreprises.



Visite d'entreprise lauréate d'un Prêt d'honneur

En novembre, nouveauté : mois de la création-reprise d'entreprises !

L'agglomération a concocté un programme sur mesure pour accélérer votre projet de création ou de reprise près de chez vous ! Lors des évènements, les associations partenaires, les chambres consulaires, des experts comptables et juristes seront présents.



1 **Matinée "rencontres de l'entrepreneuriat"** pour identifier et rencontrer les acteurs de la création-reprise, organisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Seine-et-Marne en association avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

1 atelier **"entreprendre et reprendre en coopérative"** vous permettra de découvrir ou mieux comprendre les principes et modalités des Sociétés coopératives d'intérêt collectif et des Sociétés coopératives et participatives.

2 **Ateliers écos** dédiés à la création-reprise : "que peut-on attendre de son expert-comptable ?" et "Réussir son positionnement produit"

1 Masterclass organisée par le Réseau Entreprendre Seine-et-Marne sur la thématique du pacte d'associés.

Boostez votre idée d'entreprise engagée !

L'agglomération soutient le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et plus largement des entrepreneurs qui placent l'utilité sociale au cœur de leur activité. En partenariat avec l'association France Active Seine-et-Marne Essonne les projets dits « engagés » sont accompagnés. Fortement liés à leur territoire, ces projets, souvent collectifs (coopératives...), mettent l'économie au service d'un enjeu social, local, sociétal ou encore d'un enjeu d'avenir.

Vous avez une idée d'entreprise engagée ? Vous souhaitez être accompagné dans votre réflexion ?

Rendez-vous :

- ◆ du **lundi 25 septembre au lundi 23 octobre 2023** : retrait et dépôt de votre dossier de candidature
- ◆ le **11 octobre 2023** de 10h à 12h au pôle cadre de vie pour une réunion d'information sur le dispositif d'accompagnement.
- ◆ le **8 novembre**, lancement de la 3^e promotion : ateliers collectifs, entretiens individuels...

ENGAGEZ-VOUS dans l'Économie Sociale et Solidaire

Tiers-lieu
Tourisme et itinérance
Agriculture et alimentation
Autres secteurs...

Vous voulez devenir un acteur du territoire ? Boostez votre idée d'entreprise engagée !

CANDIDATEZ ET PARTICIPEZ EN NOVEMBRE À UN MOIS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT :

- ◆ Entretiens individuels
- ◆ Rencontres
- ◆ Échanges
- ◆ Ateliers collectifs

Informations : www.economie-pays-fontainebleau.fr
conomie@pays-fontainebleau.fr
 06 74 59 28 76

DATE LIMITE : 23 octobre 2023

En partenariat avec : **BOOSTEZ** Tiers-lieu engagé et **FRANCE ACTIVE** l'association engagée SEINE-ET-MARNE ESSONNE

Inscription en ligne : www.economie-pays-fontainebleau.fr
 Contact : Solène Asséré, Chargée de Mission Appui aux Entreprises, conomie@pays-fontainebleau.fr - 06 74 59 28 76



Retour sur le 3^e salon de l'emploi



Près de 1 200 visiteurs se sont présentés tout au long de la journée, le 21 avril dernier, pour rencontrer les 80 exposants. Plus de 250 offres d'emploi étaient à pourvoir sur le territoire ou à proximité. L'espace conseils, nouveauté 2023, a permis aux candidats de se préparer à l'entretien avec l'aide de structures d'accompagnement.

Ils ont pu être conseillés sur leur CV, leur orientation ou leur projet, mais aussi obtenir des informations sur les bilans de compétences ou encore être conseillés sur leur image professionnelle.



Les visiteurs étaient très satisfaits du nombre de stands et de la diversité des offres à pourvoir et souhaiteraient rencontrer des employeurs d'autres secteurs.

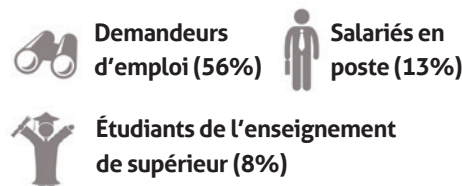
Les exposants ont apprécié le nombre de visiteurs venus sur leurs stands et la préparation/motivation des candidats.



63% ont indiqué poursuivre les échanges avec les candidats et des embauches se sont déjà concrétisées.

Une enquête de recrutement transmise à tous les employeurs permettra de préciser encore les premières tendances.

Parmi les visiteurs



Contact : Justine Ferro, Chargée de Mission Santé - Emploi / Formation, economie@pays-fontainebleau.fr

NOUVEAU

Une rubrique **Emploi, Insertion Orientation, Formation**

www.pays-fontainebleau.fr/emploi-formation

Que ce soit au début ou au cours de sa vie active, travailler sur son projet professionnel n'est pas une tâche facile et nécessite parfois un accompagnement. Afin de faciliter vos recherches et vous aider en fonction de votre situation, retrouvez dans cette rubrique les coordonnées des acteurs proches de chez vous qui sauront répondre à vos questions.

Au sein de cette rubrique, retrouvez également la publication d'actualités, comme les vidéos de présentation des employeurs de la dernière édition du salon de l'emploi.

Stimuler le développement local avec les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif

L'agglomération a organisé un séminaire à l'attention des élus et agents communaux et intercom sur les coopératives et plus particulièrement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) fortement ancrées sur les territoires mais encore assez peu connues.

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et l'Union Régionale des SCOP/SCIC ont animé les échanges et permis d'éclairer les participants sur les modalités d'organisation de ces sociétés et les possibilités de coopération avec les territoires. Les tiers-lieux, circuits courts alimentaires, artisanat d'art, mobilité, transition écologique ont été les sujets principaux. Le retour d'expérience de l'Etablissement Public Territorial de Plaine Commune, engagé depuis de nombreuses années aux côtés de plusieurs SCIC sur son territoire a permis à chacun de se projeter dans le concret.

Les SCIC ont pour principales caractéristiques d'avoir une gouvernance démocratique (1 sociétaire = 1 voix), d'avoir de nombreux acteurs (salariés, bénéficiaires, contributeurs, ...) présents autour d'un projet commun et d'avoir une lucrativité limitée dont l'objectif est de s'assurer que la majorité des bénéfices soient réinvestis pour le développement ou le maintien de l'activité de la SCIC

Contact : Delphine Legrand, Chargée de Mission Développement des Filières et ESS, economie@pays-fontainebleau.fr - 06 30 67 72 41

Le port de Valvins se refait une beauté

Les travaux actuels menés sur les pontons du port sont une première étape nécessaire pour permettre d'enclencher ensuite le projet de développement du port de Valvins. Ce projet vise à développer l'offre du port en matière de loisirs et de tourisme.

L'ambition poursuivie est double : créer une nouvelle porte d'entrée touristique tant par le fleuve que par ses berges et offrir aux habitants un nouvel espace de loisirs.

Les travaux ont débuté courant juin et devraient prendre fin à l'automne 2023. Ils consistent en la remise à neuf des pontons et changement des passerelles, garde-corps et portes anti-intrusions. Dans une démarche environnementale, le Port bénéficie également de la remise aux normes du réseau électrique, des réseaux d'eau potable et des eaux usées.

Coût total de l'opération 900 000 € HT dont 360 000 € de co-financements dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.



Avon



Travaux préparatoires au Port de Valvins juillet 2023

Chantiers en cours



STEP de Saint-Sauveur-sur-École avril 2023

Barbizon

Réfection totale du réseau eau et assainissement (300 k€ HT pour l'assainissement et 1M d'€ HT pour l'eau potable).



Château d'eau de Perthes juillet 2023

Saint-Sauveur-sur-École

La station d'épuration sera achevée en novembre (1.4 M€ HT)

Chartrettes

Création d'un réseau d'assainissement gravitaire avec la pose de 14 boîtes de branchement pour les abonnés. Création d'un poste de refoulement et mise en place d'une pompe de relevage (33 k€ HT)



Perthes

Le château d'eau, actuellement habillé d'un échafaudage remarquable, sera remis en fonction à la fin de l'automne. Des travaux de désamiantage ont fait évoluer les délais et coûts de l'opération.

Bourron-Marlotte

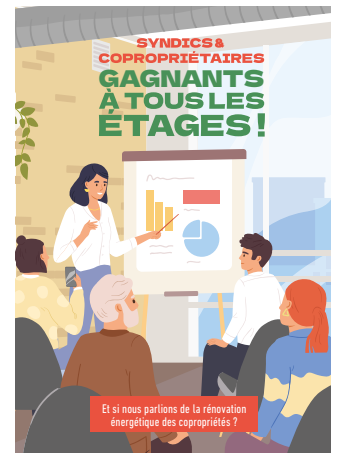
Travaux de couverture du gymnase André Poirier et Tennis pour gestion des eaux pluviales (30 k€ HT)

La rénovation énergétique, c'est aussi pour les copropriétés

L'agglomération, par le biais de son service France Rénov' qu'elle pilote en partenariat avec les conseillers du Parc naturel du Gâtinais français, a rejoint le dispositif « Rénovons collectif ». Ce programme concentré sur la rénovation des copropriétés vise à relayer et faire connaître les aides spécifiques pour intensifier la rénovation énergétique.

Les syndicats de copropriété peuvent mobiliser des aides collectives (MaPrimeRénov' Copropriétés,

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et des aides de collectivités territoriales). Individuellement, les copropriétaires peuvent bénéficier de bonifications de MaPrimeRénov', sous certaines conditions de ressources, ou d'aides fiscales pour les propriétaires bailleurs. Le reste à charge de chaque copropriétaire peut être épaulé dans son financement via les fonds travaux, son épargne (ex PEL), ou encore en faisant appel à des prêts bancaires comme l'Éco-prêt à taux 0%.



Les conseillers France Rénov' viennent à vous

Au-delà des permanences assurées par les conseillers France Rénov' dans les locaux de l'agglomération chaque mercredi, des animations sont proposées toute l'année dans les communes. Vous avez été 150 à vous rendre au stand France Rénov' des Naturiales de Fontainebleau et de la fête de la nature à Bois-le-Roi. À cette occasion, deux conférences ont été organisées sur la

prise en compte de la biodiversité dans les projet de travaux et l'adaptation des logements aux fortes chaleurs.

La réhabilitation énergétique de votre logement participe au confort d'été et d'hiver. Restez à l'écoute des informations de l'agglomération ! Des réunions d'infos et balades thermiques seront organisées d'ici fin 2023.



Depuis le 1^{er} janvier 2023, 526 personnes ont été accompagnées par téléphone ou en rdv.



Maison

Information 253
Rendez-vous 195

Dossiers travaux suivis 64



Copropriété

Information 8
Rendez-vous

13



Entreprise

Information 10
Rendez-vous

2

L'élaboration du PLUi se poursuit

Il s'agit désormais d'élaborer des règles écrites et graphiques (zonage) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettant de répondre aux enjeux et orientations définies lors du diagnostic du territoire et Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD. L'ensemble de ces documents pose les orientations générales des politiques d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Une ébauche du PADD a été présentée en réunion publique à plus de 100 participants le 8 mars 2023 à Chailly-en-Bière qui ont pu ainsi questionner son contenu et le faire évoluer.

Ce PADD a ensuite été débattu en conseil communautaire le 20 avril 2023 et présenté à nouveau aux habitants à Perthes, le 6 juin, lors d'un atelier participatif. Les 45 participants présents ont pu, à partir de ces orientations, réfléchir et se positionner sur les outils de traduction réglementaires.

Pour participer au PLUi, plusieurs moyens :

- ◆ Participer aux réunions publiques ou ateliers participatifs tout au long de la démarche,
- ◆ Contribuer sur la carte participative en ligne et disponible sur le site du PLUi,
- ◆ Apporter une observation sur le registre de concertation en ligne sur le site du PLUi,
- ◆ Envoyer un courriel à l'adresse plui.pays.fontainebleau@gmail.com
- ◆ Envoyer un courrier à l'adresse 44 rue du Château 77300 Fontainebleau

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plui-pays-fontainebleau.fr

Un bel enthousiasme autour du Plan vélo

La première phase de diagnostic du schéma directeur cyclable touche à sa fin. Tout le long de cette étape, différentes rencontres avec la population, les élus et les partenaires du territoire ont été animées. Le bureau d'études a parcouru à vélo l'ensemble des communes du territoire durant plusieurs jours. Les usagers et habitants ont été sollicités via une enquête en ligne qui a recueilli presque 1 000 réponses ainsi que par une cartographie participative. Le diagnostic a été présenté en réunion publique le 18 avril à Bourron-Marlotte.

L'essentiel du diagnostic :

- ◆ La morphologie du territoire présente quelques freins à la pratique du vélo : un trafic dense sur les principaux axes de transit ainsi que quelques dénivelés.
- ◆ Actuellement, les habitudes de mobilités sont très largement dominées par la voiture. Les déplacements domicile-travail se font au niveau intra-communal vers le cœur urbain Fontainebleau/Avon ou vers les autres communes du territoire.
- ◆ Les habitants attendent des aménagements cyclables sur les axes structurants afin de rendre la pratique plus sécurisée et attractive, et l'offre de stationnement à créer ou renforcer selon les secteurs du territoire.
- ◆ Un nombre important d'associations d'usagers du vélo coopèrent déjà avec les collectivités du territoire afin d'œuvrer à un changement des pratiques et des aménagements en faveur des mobilités actives.
- ◆ Plusieurs leviers permettent d'envisager de l'intermodalité.
- ◆ 5 000 actifs et élèves vivent et travaillent à Fontainebleau et ses environs.
- ◆ 6 gares SNCF sont situées au nord et à l'est du territoire.
- ◆ La mobilité touristique et de loisirs se développe.

Les axes et leviers d'action :

- ◆ Favoriser la création de liaisons entre les communes avec une vocation utilitaire.
- ◆ Mettre en place des mesures pour apaiser la circulation à l'approche des bourgs et améliorer la sécurité des usagers.
- ◆ Sécuriser et faciliter l'accès aux 6 gares SNCF, ainsi qu'aux gares routières et aux aires de covoiturage.

◆ Prendre en considération un contexte territorial plus large en tenant compte du bassin d'emploi en dehors de l'agglomération (Melun-Dammarie-les-Lys, Nemours, Moret-Loing-et-Orvanne, Milly-la-Forêt, etc).

- ◆ Renforcer les infrastructures de stationnement pour les vélos.
- ◆ Améliorer les cheminements en utilisant des revêtements pérennes et de qualité afin de promouvoir l'utilisation quotidienne du vélo.

Le schéma directeur entre en phase de rédaction de scénarii. L'objectif est de définir les axes et actions à privilégier, afin de programmer les potentielles opérations d'investissement.

Rendez-vous le 6 septembre

www.pays-fontainebleau.fr/planvélo

Venez aux événements à vélo

L'agglomération a financé sur proposition des associations, la Vie à Vélo (VAV, association avonnaise œuvrant sur l'ensemble du bassin de vie du Sud Seine et Marne) et CASA (Cadre de vie Samoisien), l'acquisition de racks vélos autoportants événementiels. Grâce à l'implication des bénévoles, ces consignes sécurisées et surveillées permettent d'attacher le cadre et la roue avant à la structure avec son antivol. L'objectif de cette opération

est de faciliter la pratique du vélo, de fluidifier le trafic et les problématiques de stationnement lors de grandes festivités et de favoriser le changement des comportements vers une mobilité décarbonée et active.

Ce dispositif a déjà été mis en œuvre pour toute la durée du festival Django Reinhardt à Fontainebleau et a ainsi pu accueillir au moment le plus fort une centaine de vélos.



Consignes mises en place pour le Festival Django

Vos bus évoluent avec Île de France Mobilités

Depuis le 1^{er} août, les réseaux de bus du territoire sont regroupés sous une nouvelle offre orchestrée par Île-de-France mobilités. L'ensemble des lignes du Gâtinais, du secteur de Perthes, du coeur urbain et des bords de Seine est concerné. L'offre a été simplifiée dans sa lecture, améliorée quant à la connexion avec les centralités (gare de Fontainebleau-Avon et hôpital) et rendue plus attractive pour la partie Transport à la Demande (TàD).

L'offre de bus pour toutes les communes

Retrouvez l'ensemble des lignes sur une seule plateforme contre 4 précédemment.

www.iledefrance-mobilités.fr



Parmi les modifications notables :

- ◆ Fusion des lignes 1 et 2 sur Fontainebleau-Avon, permettant un passage de bus toutes les 12 minutes, voire 6 minutes en heure de pointe,
- ◆ De meilleures connexions avec les trains de la ligne R (trajets plus courts, plus directs),
- ◆ L'optimisation des TàD,
- ◆ Mise en place de bus de soirée et d'une desserte nocturne vers et depuis Paris Gare de Lyon.

Le territoire Fontainebleau-Moret c'est :

40 communes desservies
105 000 habitants

À partir du 1^{er} août 2023, retrouvez les infos de vos lignes sur :

 iledefrance-mobilités.fr
 l'appli Île-de-France Mobilités

1	3	4	5	6	7	7s	8	9
14	19	20	21	23	40	41	42	43
44	45	111	112	113	114	115	202	203
204	205	206	207	208	209	210	211	4001
4002	4003	4008	4013	4014	N132	N137		
Soir	Soir	TàD	TàD	TàD	TàD	TàD		
Fontainebleau Avon	Moret sur Loing	Bière	Bois-le-Roi Chartrettes	Gâtinais	Moret Seine et Loing	7		

29 500 emplois

121 bus en circulation

Le Transport à la demande, le complément mobilité

Où que vous résidiez, il est possible de se rendre aux différents points de centralité : gare de Fontainebleau-Avon, hôpital.

TàD Bois-le-Roi Chartrettes

TàD Bière (ex Perthes)

TàD Gâtinais

TàD Ligne 7 (Samois)

À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2023

BUS TàD

VOTRE TÀD BOIS-LE-ROI CHARTRETTES VOUS EMMÈNE PLUS LOIN !

Création de 2 nouveaux points d'intérêt vers le Centre Commercial de Chartrettes et l'île de loisirs de Bois-le-Roi.

Et toujours, un accès direct à la gare de Bois-le-Roi.

CONSULTEZ, RÉSERVEZ, VOYAGEZ...
 ☎ 09 70 80 96 63
 📍 100 rue de la République - 77100 Fontainebleau
 📱 iledefrance-mobilités.fr
 📲 Appli TàD Île-de-France Mobilités



À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2023

BUS TàD

VOTRE TÀD PERTHES DEVIENT TÀD BIÈRE ET DÉVELOPPE SON OFFRE VERS FONTAINEBLEAU

Un service pratique et flexible, disponible du lundi au samedi de 9h à 19h toute l'année, sur simple réservation.

Un accès rapide à la Gare de Fontainebleau - Avon, au château, à l'arrêt « La Fourche » et au Centre Commercial de Villiers-en-Bière.

Création de 2 nouveaux points d'intérêt pensés pour les randonneurs : Carrefour de l'Épine et Parking Gorges de Franchard.

CONSULTEZ, RÉSERVEZ, VOYAGEZ...
 ☎ 09 70 80 96 63
 📍 100 rue de la République - 77100 Fontainebleau
 📱 iledefrance-mobilités.fr
 📲 Appli TàD Île-de-France Mobilités



BUS TàD

Votre Transport à la Demande change et adapte son offre.

À partir du 18 février 2023

- De 9h à 17h, nouvelle desserte du centre commercial à La Chapelle-la-Reine et du marché à Milly-la-Forêt.
- De 6h à 9h et de 17h à 20h, de nouvelles horaires pour les communes de Noisy-sur-Ecole, La Neuville, Achères-la-Peule, Sty et Bechères, depuis et vers la Gare de Fontainebleau-Avon.

Pour continuer à profiter du service, rendez à vous réinscrire sur tad.iledefrance-mobilités.fr

CONSULTEZ, RÉSERVEZ, VOYAGEZ...
 ☎ 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi - De 9h à 18h
 📍 tad.iledefrance-mobilités.fr
 📱 Appli TàD Île-de-France Mobilités



À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2023

BUS TàD

DÉCOUVREZ LE TÀD LIGNE 7 POUR VOS DÉPLACEMENTS EN JOURNÉE !

- Votre nouveau service de Transport à la Demande reprend les arrêts de la ligne 7 de 9h à 16h30, du lundi au vendredi.
- Un accès direct au train R en gare de Fontainebleau - Avon, sur simple réservation.

CONSULTEZ, RÉSERVEZ, VOYAGEZ...
 ☎ 09 70 80 96 63
 📍 100 rue de la République - 77100 Fontainebleau
 📱 iledefrance-mobilités.fr
 📲 Appli TàD Île-de-France Mobilités



Les TàD sont pensés pour rejoindre plus facilement les gares, être plus flexibles et rapides. À noter la création de deux arrêts sur le TàD Bière au carrefour de l'épine et au Gorges de Franchard pour les randonneurs (notamment) et deux points sur le TàD Bois-le-Roi Chartrettes en zone commerciale et à l'île de loisirs.

Mise en place de trois bus de soirée

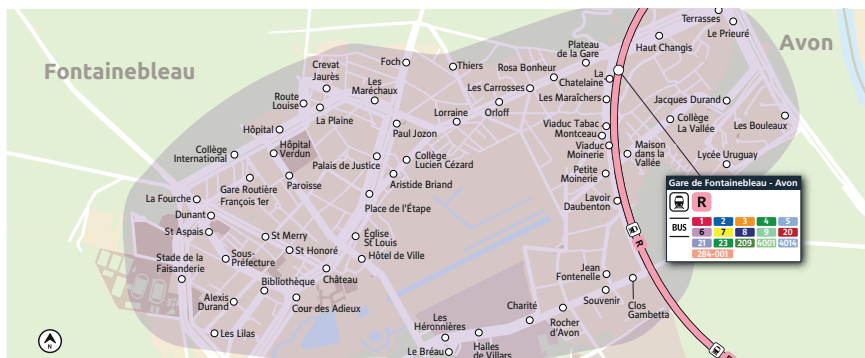
Depuis le 1^{er} août, un bus vous attend en gare routière de Fontainebleau-Avon à l'arrivée des trains de 22h25, 22h55 et 23h25 et dessert tous les arrêts de Fontainebleau et Avon.

Pour en bénéficier, il suffit de :

- ♦ valider son titre de transport à la montée (tous les titres de transport du réseau Île-de-France Mobilités sont acceptés)
- ♦ indiquer au conducteur l'arrêt de descente

L'itinéraire sera généré au plus efficace en fonction des demandes des voyageurs

Ce service est proposé sans réservation



À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2023

BUS Soir Soir
Fontainebleau - Moret - Veneux les Sablons

**DE NOUVEAUX BUS DE SOIRÉE
POUR VOUS RACCOMPAGNER
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**

Le soir, votre bus vous attend :

- A partir de 22h, votre bus de soirée Fontainebleau-Avon remplace vos lignes 1, 4 et 8 tous les soirs.
- Votre bus de soirée Moret - Veneux-les-Sablons prend le relais de vos lignes 205 et 207 à l'arrivée des trains de 21h et 21h30 du lundi au vendredi.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- 📱 Appli Île-de-France Mobilités
- 🌐 iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
- 📍 @Fbleau_IDFM

©CSEM 18, internet jusqu'au 31 juillet 2023

Deux bus de nuit depuis et vers Paris Gare de Lyon

Une nouvelle ligne N137 en complément de la N132 (couvrant Paris Gare de Lyon - Melun) desservira 7 jours sur 7 la gare de Fontainebleau-Avon, avec un prolongement jusqu'à Montereau-Fault-Yonne les week-end et jours fériés.

À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2023

BUS N137

**PROFITEZ DE VOTRE SOIRÉE,
VOTRE BUS DE NUIT
VOUS RACCOMPAGNE**

- Une offre 7j/7 entre Paris Gare de Lyon et Fontainebleau, et un prolongement le week-end jusqu'à Montereau-Fault-Yonne.
- Service de réveil à l'arrêt : à la montée, indiquez votre point de descente au conducteur qui vous réveillera si vous vous endormez.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- 📱 Appli Île-de-France Mobilités
- 🌐 iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
- 📍 @Fbleau_IDFM

©CSEM 17, internet jusqu'au 31 juillet 2023

Toutes les réponses à vos questions :

Réseau de Bus
Info et fiches horaires

 iledefrance-mobilites.fr

 **Appli Île-de-France Mobilités**

Réservation de votre TàD :

Réserver votre TAD

 **Appli TAD Île-de-France Mobilités**

 tad.idfmobilites.fr
09 70 80 96 63

 **Du lundi au vendredi / de 9h à 18h**

Informations complémentaires :
www/pays-fontainebleau.fr/mobilites

La préservation de la biodiversité est une priorité

La biodiversité c'est la vie sous toutes ses formes : les abeilles mais aussi les punaises ; la biche mais aussi le loup ou la vipère ; la rose et le chêne mais aussi les orties. L'homme porte en son organisme un ensemble de bactéries, microchampignons et autres micro-organismes en grand nombre appartenant également à cette biodiversité.

Les bouleversements climatiques, incendies, le développement d'espèces invasives ou de nouvelles maladies sont déjà présents. Les collectivités ont un rôle important à jouer pour modifier les pratiques et tenter de ralentir les processus déjà très engagés. Elles œuvrent à préserver : les végétaux, capteurs imbattables de gaz carbonique ; les arbres et leur frondaison, parasol protecteur du soleil ; les insectes pollinisateurs et l'eau de pluie pour la production agricole.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'agglomération définit les lignes d'actions pour avancer tant dans la voie de l'adaptation que dans celle de l'atténuation. Il se nourrit des politiques, schémas et autres documents socles construits par l'agglomération, pour la protection de la biodiversité.



L'agglomération s'engage dans la lutte contre les frelons asiatiques

Depuis décembre 2012, le frelon asiatique est classé dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique sur tout le territoire national, confirmant ainsi son caractère invasif et nuisible.



L'agglomération se mobilise, face à ces enjeux sanitaires et s'engage dans une lutte collective et volontaire contre ce nuisible présent sur les espaces communaux. Une convention a été signée avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne (GDSA 77) en vue d'assurer, la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire selon un protocole sécurisé sur les plans, à la fois sanitaire et environnemental. Le GDSA 77 formera les services techniques à l'identification des nids de frelons asiatiques sur le terrain et accompagnera l'agglomération dans la sensibilisation de sa population.

Le plan climat, bientôt à mi-parcours

Carte d'identité du plan climat du Pays de Fontainebleau

Année d'adoption : décembre 2020

Validité : 6 ans (2020-2026) avec un bilan à mi-parcours en 2023 et une évaluation en 2026

Contenu : des diagnostics énergie, gaz à effet de serre et air, un programme d'actions se déclinant en 4 axes thématiques

- ◆ Amélioration de la performance énergétique du bâtiment (58% des actions réalisées)
- ◆ Développement d'une mobilité durable et amélioration de la qualité de l'air (54% des actions réalisées)

◆ Changement de comportement et évolution des pratiques de consommation (44% des actions réalisées)

◆ Adaptation du territoire aux dérèglements climatiques (16% des actions réalisées)

Ambitions à l'horizon de 2050 :

Consommation d'énergie : -46 %

Émission de gaz à effet de serre : -50 %

Production d'énergies renouvelables : +42 %

Les services de l'agglomération œuvrent ensemble pour le PCAET

Le pôle urbanisme, habitat, déplacement élabore :

◆ Le Plan local d'urbanisme intercommunal environnemental (PLUie). Il assure les continuités écologiques et le maintien de la connexion spatiale et fonctionnelle du territoire pour guider son élaboration.



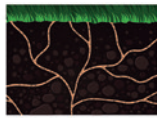
La trame verte



La trame bleue



La trame noire



La trame brune

◆ Le Programme Local de l'Habitat agit pour favoriser la rénovation énergétique ainsi qu'une reconquête des logements vacants et ainsi lutter contre l'artificialisation des sols.

◆ Le schéma directeur cyclable oriente les politiques de déplacements en faveur d'une mobilité durable.

Le pôle cadre de vie : veille sur la qualité de l'eau en protégeant les zones de captage et assure la bonne gestion de l'assainissement ;

réduit la consommation d'énergie sur les voies intercommunales et dans les équipements intercommunaux.

Le pôle développement économique et touristique soutient l'ESS, porte des actions en faveur de la filière agricole et alimentaire locale, facilite le rapprochement de l'offre et la demande d'emploi local et porte des actions de développement touristique durable.

Le pôle enfance-jeunesse et sport intervient également. **Le service sport** encourage la pratique sportive par l'entretien et l'optimisation d'équipements sportifs ouverts à toutes les écoles, associations et habitants du territoire. **Le service enfance jeunesse** développe des projets systématiquement porteurs de valeurs environnementales, citoyennes, sensibilisant les plus jeunes à la préservation de la nature.

Les services supports intègrent dans chacune de leurs actions une vigilance particulière à l'exemplarité en matière de préservation de l'énergie, réduction et tri des déchets ou sobriété numérique et favorisent la mise en œuvre des actions lancées par l'agglomération chacun dans son domaine

Le score d'avancement global s'affiche à l'heure de ce bilan à 45 %

- ◆ Poursuite des actions de valorisation et de soutien des dispositifs de sensibilisation de la population à la limitation des déchets.

- ◆ 85 animations scolaires organisées et
- ◆ 688 composteurs distribués.

- ◆ Le plan d'amélioration de l'éclairage public sur les parcs d'activités économiques, **33** points lumineux remplacés = **478 Teq CO2** évités

Parc d'activités des Brûlys

- ◆ Poursuite du développement de la fibre et signature d'une convention avec SMN pour le déploiement de la fibre sur **301** sites isolés, taux de raccordement de **45%**, sur **22** communes

- ◆ Bilan France Rénov tous publics (habitants, copropriétés et entreprises) **1439** actes d'accompagnement réalisés

- ◆ Poursuite du développement des transports

Le bilan à mi-parcours sera produit en décembre 2023

TERRE DE JEUX 2024

Les équipements de l'agglomération rayonnent à l'international et au plus haut niveau !

L'agglomération a concouru dès 2021 pour devenir centre de préparation olympique et paralympique pour 33 disciplines sportives. Elle sera une terre d'accueil pour l'entraînement des athlètes en amont des épreuves.

Le stade Philippe Mahut



Meeting national d'athlétisme avril 2023

Le stade Philippe Mahut figure parmi les plus beaux Centres de Préparation aux Jeux Olympiques. Les travaux engagés ces dernières années ont porté leurs fruits. Des délégations du monde entier ont marqué un intérêt pour notre site (Brésil, Chine, Corée du Sud). 40 athlètes de l'équipe

olympique d'Irlande sont pressentis pour la période préolympique.

La flamme olympique passera à Mahut !

Notre stade aura l'honneur d'accueillir l'arrivée de la flamme olympique pour l'une des étapes en Seine-et-Marne. La première torche du Relais de la Flamme Olympique de Paris 2024 sera allumée le 16 avril 2024, dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce. Du Péloponnèse, la Flamme Olympique rejoindra Athènes pour embarquer à bord du Belem et traverser la mer Méditerranée. C'est le 8 mai 2024, à Marseille, que la Flamme Olympique débutera son épopée en France. **Rendez-vous au stade le 20 juillet 2024.**

La flamme à J-365

Le 26 juillet dernier, le Département de Seine-et-Marne enflammait la vasque olympique des jeux seine-et-marnais de 1982 située à Dammarie-les-Lys. L'occasion de mettre à l'honneur les prétendants locaux aux médailles et athlètes au parcours hors norme.



Le Grand Parquet

La saison n'est pas terminée, mais le Grand Parquet nous a déjà offert de très grands moments avec des compétitions prestigieuses, des activités plein air et la naissance d'une boutique à son effigie. Le Grand parquet accueillera les Test Events en avril 2024 en préparation des JO en matière équestre. www.grandparquet.com



Boutique du Grand Parquet



Beach rugby (juin 2023)



Bonneau International poney (mai 2023)

La base nautique de la Magdeleine

Inaugurée en 2019, la base nautique de la Magdeleine connaît une nouvelle mutation avec l'aménagement de l'un de ses hangars en espace d'entraînement intérieur. Ce nouvel atout devrait séduire les délégations engagées dans les épreuves olympiques à Vaires-sur-Marne, 60 km au Nord de Samois-sur-Seine.

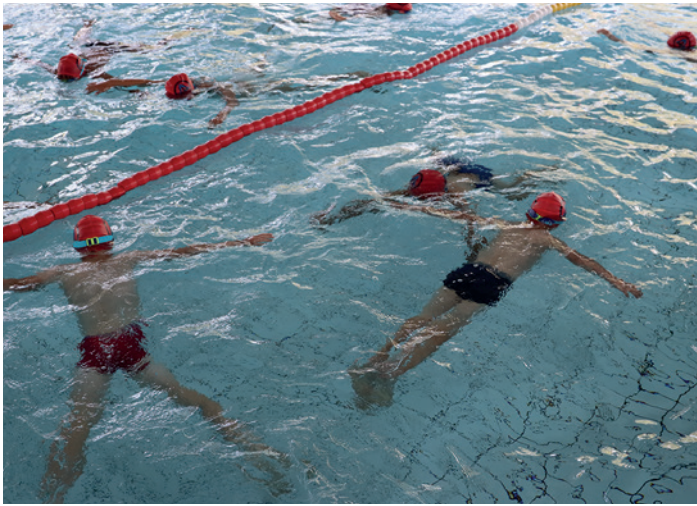


Avant /après isolation du hangar

Aisance aquatique

Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans.

L'agglomération vient compléter l'action de l'éducation nationale pour l'aisance aquatique. Celle-ci se définit comme une première expérience positive de l'eau qui permet aux enfants de réagir de façon adaptée en cas de danger.



Séance d'exercice pour l'aisance aquatique

Stage aisance aquatique et savoir nager

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs intercommunal basé à Cély ont pu bénéficier d'un stage natation dans notre belle piscine de la Faisanderie. L'objectif était de dispenser à chaque catégorie d'âge les réflexes pour une baignade en sécurité. Ne pas craindre de mettre la tête sous l'eau en faisant l'étoile de mer, rejoindre le bord de la piscine. Ces séances ludiques ont été menées par l'équipe de maître-nageur-sauveteurs de l'agglomération, en partenariat avec N.G.A.P formation.

Aquathlon, près de 55 km parcourus à la nage et 550 km à la course

551 élèves de CM2 des écoles du territoire ont participé à la seconde édition de l'Aquathlon.

Organisé par les équipes de la piscine de la Faisanderie et coordonné par le service des sports, l'Aquathlon consiste à réaliser, seul ou en équipe, un parcours enchaînant natation et course à pied. Les enfants ont parcouru 100 m de nage et 1 000 m de course dans les jardins autour de la piscine. Le dépassement de soi et la pratique sportive étaient à l'honneur de ces épreuves sans podium, où chacun reçoit une médaille !



TRIBUNE LIBRE

Groupe Villes Villages Forêts

L'intelligence de la solidarité : une priorité.

Notre agglomération votera bientôt le programme local de l'habitat qui quantifie et localise les constructions et a donné lieu à une carte dessinée par chaque maire pour sa commune.

Dans la foulée, la CAPF devra écrire une convention intercommunale d'attribution des logements à loyer social. Nous soutenons donner la priorité aux travailleurs locaux les plus modestes avec un objectif de mixité sociale assumé.

Le concept de barre HLM est clairement une erreur sur notre territoire. Intensifier les programmes de construction est un mauvais choix. Tout le monde le sait, tout le monde le voit et pourtant cela continue. Subventionner les promoteurs et garantir les dettes des bailleurs est dangereux pour les contribuables (notre agglomération a déjà garanti 88 millions d'euros).

Construire de grands immeubles est une émission inutile de carbone en comparaison de la mobilisation et de la rénovation des logements vacants qui coûterait beaucoup moins cher et ferait travailler nos artisans locaux.

C'est la rentrée des ateliers d'éveil

Pendant l'année scolaire, les animatrices des Relais Petite Enfance proposent des ateliers pour les tout-petits. Ces matinées consacrées à de l'éveil musical, du bien être yoga ou encore de la motricité sont très attendues, tant pour les activités que pour le temps d'échange entre professionnels de la petite enfance.

Chaque RPE a pu clore l'année scolaire par une fête musicale en entonnant les nombreuses comptines apprises au cours de l'année. Le public nombreux n'a pas ménagé ses efforts en danse et mime. Le secteur des Lutins de la Reine a également organisé une expo photo sur les visites chez les pompiers ou à la chèvrerie d'Achères-la-Forêt, les ateliers musique réalisés et les œuvres d'art des très jeunes artistes.

Les animatrices des relais souhaitent une bonne rentrée scolaire à tous les enfants qui quittent le RPE pour de nouvelles aventures !



Fête du RPE les Lutins de la Reine

Les RPE au service et à l'écoute des assistants maternels et auxiliaires parentaux

Le relais petite enfance est un lieu d'accueil gratuit, d'information et d'accompagnement. Les animatrices apportent un soutien et un accompagnement dans la pratique quotidienne des professionnels de la petite enfance en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences.

Les principales missions à destination des auxiliaires parentaux consistent à :

- ◆ les informer sur le cadre d'exercice de leur métier,
- ◆ les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr,
- ◆ leur proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil,
- ◆ les accompagner dans leur parcours professionnel,
- ◆ et lutter contre la sous activité subie et promouvoir le métier

Les RPE organisent des temps de professionnalisation toute l'année (préparation et recyclage au certificat de sauveteur secouriste du travail, prévention des situations difficiles). Des sessions pour prendre soin de soi, des conférences, des groupes d'analyse de pratiques avec une psychologue 5 fois par an permettent de trouver des réponses aux questionnements sur leur pratique professionnelle et les relations avec les publics.

Vous accueillez ou souhaitez accueillir de jeunes enfants ?

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ?

Contactez l'animatrice RPE de votre secteur :

www.pays-fontainebleau.fr/rpe

Les RPE et les familles

Le relais petite enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement **également pour les parents**. Les animatrices de RPE informent sur l'offre d'accueil existante sur le territoire. Elles facilitent la mise en relation avec les professionnels de la petite enfance et accompagnent les parents dans l'appropriation de leur rôle de « particulier employeur ».

Les animatrices de RPE du Pays de Fontainebleau assurent des permanences administratives sur chaque secteur afin de répondre à la demande des familles concernant la recherche d'un mode d'accueil ainsi que toute question concernant la relation contractuelle avec le professionnel.

Les 5 RPE de l'agglomération se mobilisent ensemble pour trouver des solutions et proposer des réponses adaptées aux besoins des parents.

À l'heure actuelle, les offres d'accueil individuel et dans les

structures existantes du territoire ne répondent pas à la demande croissante des familles. Ce constat est national et les instances de la petite enfance mettent tout en œuvre pour apporter des solutions.

Les RPE du Pays de Fontainebleau se sont engagés dans la mission renforcée proposée par la Caf sur la promotion de l'accueil individuel et vont mettre en place un plan d'actions sur ce sujet en direction des professionnels et des familles.

Une hausse des effectifs : 124 enfants accueillis chaque mercredi

L'accueil de loisirs s'est engagé dans un projet éducatif territorial (PEdT) lui permettant notamment un assouplissement du nombre d'animateur par enfant. Ainsi, dès ce mois de septembre, l'effectif sera de 124 enfants dans les locaux de Cély. En réponse à la hausse du besoin exprimé par les familles, l'effectif accueilli est en forte évolution depuis 2016, passant de 60, 80 puis 100 mineurs en septembre 2022 et donc désormais 124.

Les petits peintres

Dans le cadre des actions PEdT, en partenariat avec les associations culturelles du territoire, le service enfance jeunesse de l'agglomération met en place un projet « Petits artistes du Pays de Fontainebleau » en faveur des enfants d'âge élémentaire permettant de valoriser des acteurs associatifs et artistes locaux.

Durant trois séances de 2h, les enfants sont accompagnés par des artistes pour créer, via les arts plastiques ou les arts du spectacle.

Une 1^{ère} exposition de 24 toiles réalisées par les CM2 de Saint Martin en Bière a eu lieu sur le thème des arbres. Les élèves étaient accompagnés par l'artiste peintre Magali Rey et Bruno Van Belleghem intervenant de l'académie des arts de Chailly-en-Bière.

En septembre, les petits Célysiens s'essaieront au même exercice, tandis que les CM2 d'Arbonne iront visiter le Village de Chomo à Achères avant de s'exercer à l'art débridé.



Séance dessin dans les jardins de Saint-Martin-en-Bière

Le géocaching, la chasse aux trésors près de chez vous

Le service jeunesse, engagé dans un projet multiforme autour de la découverte du territoire, du sport et de la citoyenneté déploie à grande vitesse des géocaches un peu partout sur le territoire.

Et si vous aussi, vous deveniez un géocacheur ?

Le Géocaching est une vraie chasse au trésor pratiquée à l'extérieur à l'aide d'outils dotés de GPS. Les participants rejoignent des coordonnées spécifiques où ils tentent de trouver la géocache (boîte) qui y est dissimulée. La boîte contient des petits objets en lien avec différentes thématiques, (sport, patrimoine). Cette pratique très répandue compte plus de 330 000 caches un peu partout en France.

À l'aide de l'application **géocaching.com**, trouvez la cache et commentez votre découverte en direct sur le site, signez le petit carnet et remettez la boîte à son emplacement original. Si vous prenez quelque chose dans la boîte, remplacez cet objet par un objet de valeur au moins égale.

Il y a un engouement des pratiquants à découvrir les boîtes en premier, une fierté à décrocher le FTF (First to Find ou premier à trouver).

Caches à trouver



Au Pays de Fontainebleau, il y a actuellement 12 caches aux noms énigmatiques, 2 sont positionnées en favori dans l'application et à elles toutes ont engendré 135 visites !

À votre tour de partir à la recherche des caches à Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Héricy, Samois-sur-Seine, Vulaines-sur-Seine, Saint-Germain-sur-École, Saint-Sauveur-sur-École, Avon, Perthes et Samoreau (en cours).



Un indice pour la géocache de Bourron-Marlotte

Venez à la rencontre de votre agglomération

Concours Talents d'entreprise

1^{er} mois de la création-reprise



Septembre

4 Concours Talents
Ouverture candidatures

6 Plan Vélo
Réunion publique

6 France Rénov'

12 Atelier éco
Comment construire sa stratégie digitale ?

13 France Rénov'
ADIL

20 France Rénov'

26 Atelier éco
Comment attirer ses futurs collaborateurs ?

27 France Rénov'
ADIL

28 Conseil communautaire

Octobre

3 Atelier éco
Mettre au point une stratégie de développement commercial efficace

4 France Rénov'

11 France Rénov'
ADIL

17 Atelier éco
Quels sont les financements dédiés aux entreprises innovantes et les conditions pour y prétendre ?

18 France Rénov'

25 France Rénov'
ADIL

Novembre

7 Masterclass
Le pacte d'associés

8 France Rénov'
ADIL

14 Atelier éco
Que pouvez-vous attendre de votre expert-comptable ?

15 France Rénov'

21 Atelier
Coopératives

22 France Rénov'
ADIL

28 Atelier éco
Réussir son positionnement produit

29 France Rénov'

Décembre

5 Atelier éco
Être visible sur les moteurs de recherche

6 France Rénov'

12 Atelier éco
Refléter une image alignée à son business

13 France Rénov'
ADIL

14 Conseil communautaire

Conseils communautaires

Permanences France Rénov'

Ateliers éco

Permanences ADIL



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château
77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr